

Cherbourg-en-Cotentin. L'avenir de l'école des Roquettes sera de nouveau débattu en conseil

Alors que les parents d'élèves ont poursuivi leur mobilisation, l'avenir de l'école des Roquettes, à Octeville (Manche), sera de nouveau débattu en conseil municipal fin juin 2022.



Les parents d'élèves de l'école des Roquettes, à Cherbourg-en-Cotentin (Manche), sont mobilisés depuis plusieurs semaines pour empêcher sa fermeture, prévue dans les prochaines années.

Au niveau du pont tournant, à Cherbourg (Manche), quelques parents affublés de gilets jaunes ont dernièrement distribué des tracts. En dessous d'une photo de l'école des Roquettes, un court texte résumait le contexte. « La mairie l'a décidé : une école sacrifiée, 90 enfants expulsés pour un centre aéré », pouvait-on y lire.

[Cherbourg](#) : situation tendue entre les élus et les représentants de l'école des Roquettes

À quelques jours d'intervalle, une mobilisation a eu lieu du côté de l'école Bayet. La fermeture de l'école des Roquettes, à Octeville, était l'une des dix annoncées lors du conseil municipal du 3 novembre 2021. Le site devrait à l'avenir accueillir le Village des enfants, dont les locaux sont actuellement situés rue Victor-Hugo.

« Nous croyons vraiment en la justice du combat que nous menons. Cette école accueille 90 enfants, un effectif stable depuis dix ans. Il y a beaucoup de dérogations. Pour les parents, c'est un vrai choix que d'inscrire leurs enfants à l'école des Roquettes, autour de laquelle il y a une belle dynamique. »

Kiliane Ledanois - Une des représentantes des parents d'élèves

[A Cherbourg, l'avenir de l'école des Roquettes divise toujours](#)

Une fermeture dont les parents d'élèves ne veulent pas. La première pétition lancée à l'issue du conseil municipal avait ainsi recueilli 1 400 signatures. Mais cette pétition n'a pas été prise en compte par la mairie. Pour qu'elle le soit, il fallait qu'elle passe par la plateforme de participation citoyenne mise en place par la municipalité (jeparticipe.cherbourg.fr). La demande a été déposée par les parents d'élèves le 29 janvier et acceptée le 14 février 2022.

Elle devait recueillir 800 signatures pour que le sujet soit de nouveau débattu en conseil. Le comptage a été arrêté à 840 il y a quelques jours. C'est la première pétition citoyenne à aboutir depuis le début de la mandature.

« L'avenir de l'école sera de nouveau débattu lors du prochain conseil municipal, en juin. Nous espérons que les lignes bougent un peu. C'est déjà une belle avancée pour nous. Le choix de la fermeture est bien celui de la mairie, et de personne d'autre. »

Kiliane Ledanois - Une des représentantes des parents d'élèves

Une réunion préparatoire s'est récemment tenue en mairie.